

SÉCURITÉ SOCIALE DE L'ALIMENTATION



PAROLES

« Cela peut paraître idéaliste et utopique, mais l'idée mérite d'être creusée. C'est un peu comme cette histoire de revenu universel de Benoît Hamon. Au début, on a souri, et puis ça a trotté dans la tête, et pas seulement chez des gens de ma mouvance politique. »

Serge Mora, agriculteur, président du Modéf des Landes

« La Sécurité sociale de l'alimentation, c'est un projet qui nous permet de penser la transformation de l'ensemble du système alimentaire, et donc par là les conditions de travail des paysans et leur place dans la société. »

Emmanuel Aze, paysan dans le Lot

« On produit de l'alimentation, il y a des gens qui n'y ont pas accès. Certains ont la prétention de dire qu'on est censé nourrir le monde, on n'arrive déjà pas à se nourrir nous. Il faut réfléchir à quel modèle on veut. L'agriculture est quelque chose de bien trop important pour la confier juste à une profession. »

Stéphane Clisson, paysan dans les Deux-Sèvres

PISTE DE RÉFLEXION

L'ensemble des fiches ressources ont présenté des enjeux et des constats qui permettent d'argumenter pour la mise en place d'une véritable **démocratie alimentaire** : un fonctionnement de la société dans lequel tous les citoyens peuvent s'exprimer politiquement pour définir leur alimentation et ses conditions de production, indépendamment de leur revenu ; et qui se donne les moyens d'assurer un droit à une alimentation durable pour tous et toutes.

Nombre d'initiatives proposent aujourd'hui d'avancer vers une démocratie alimentaire à leur échelle. Ces initiatives sont autant d'exemples sur lesquels il est possible de s'appuyer pour revendiquer la mise en place d'une démocratie alimentaire.

Afin d'ouvrir les perspectives et de nourrir la certitude que l'objectif de démocratie alimentaire est atteignable, nous vous proposons de découvrir ce que pourrait être le fonctionnement d'une sécurité sociale de l'alimentation en s'inspirant de la sécurité sociale de santé.

En effet, l'exemple de la sécurité sociale de santé, dans l'accès universel et le contrôle démocratique des conditions de production du soin qu'elle a mis en place en 1945 (contrôle qui a par la suite été perdu), nous semble particulièrement pertinent pour penser conjointement l'accès de tous à une alimentation choisie et de qualité avec un contrôle démocratique sur les conditions de production. Le financement de la sécurité sociale, basé sur un mécanisme de cotisation, nous semble pertinent à généraliser pour partager la richesse produite en vue de l'accès aux besoins fondamentaux.

CONCRÈTEMENT

Prenons un budget de 150 € par personne et par mois, réservé à l'achat d'aliments conventionnés. Cette somme n'aurait pas comme vocation de couvrir la totalité des dépenses alimentaires (la moyenne des dépenses mensuelles par personne en France étant autour de 220 €), mais bien de faciliter l'accès de l'ensemble de la population à des produits choisis collectivement. Pour les personnes précaires, cela revient à une augmentation sensible de leurs budget alimentaire mensuel, qui est autour de 100 €.

À l'échelle de la France, la sécurité sociale alimentaire représenterait 120 milliards d'euros, soit moitié moins que l'assurance maladie, et pourrait être alimentée par des cotisations sociales à taux progressif, selon les revenus. La sécurité sociale de santé a été créée à un moment où la France était ruinée; on peut décider aujourd'hui d'instaurer 12,6% de cotisation sur chacun de nos salaires bruts. On peut aussi envisager de le faire sur les cotisations patronales, ce qui garderait des salaires nets identiques (augmentation du brut). Ou bien récupérer cet argent ailleurs: 120 milliards, cela correspond à un tiers des revenus de la finance qui sont exempts de toute cotisation. Les sources de financement sont à définir collectivement, mais nous partons d'un déjà-là, nous savons que c'est possible.

DES CRITÈRES ÉLABORÉS PAR LES CITOYENS AU NIVEAU LOCAL

Les critères de conventionnement seraient élaborés par les citoyens au niveau local au sein de caisses de sécurité sociale de l'alimentation. Un processus démocratique et inclusif permettrait aux habitants des territoires de décider des conditions d'éligibilité d'un aliment, en respectant les préférences alimentaires de tous, y compris des minorités. De la production à la distribution en passant par la transformation des produits alimentaires, tous les professionnels devront, pour être conventionnés, se fournir (achats des intrants ou semences) auprès d'acteurs eux-mêmes conventionnés. De même, le conventionnement des produits issus de l'importation comme les bananes, les agrumes, le manioc, le thé ou le café, auraient des critères qui reprennent, par exemple, les exigences du commerce équitable.

Le conventionnement serait par ailleurs encadré au niveau national, par une fédération des caisses de sécurité sociale de l'alimentation et l'État, avec des lignes directrices concernant le prix (fixé selon le coût de revient) et les entreprises éligibles (ne devant pas posséder de capital extérieur rémunéré par l'activité au-delà de l'inflation, afin d'éviter l'enrichissement personnel sur de l'argent socialisé

pour assurer les besoins fondamentaux). Enfin, des critères de production liés à des enjeux nationaux ou supra-nationaux, comme le climat ou la biodiversité, seraient également établis au niveau national. Nous parlons ici de critères ambitieux, à la hauteur des enjeux et des attentes de la société civile: par exemple, l'absence d'OGM, de pesticides de synthèse et de toute pratique causant des dommages irréversibles aux écosystèmes sur lesquels reposent l'humanité.

POURQUOI NE PAS SIMPLEMENT AUGMENTER LES MINIMAS SOCIAUX ET LE SMIC POUR PERMETTRE L'ACCÈS DE TOUS ET TOUTES À UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ ?

Même si ces augmentations nous semblent indispensables, ce type de proposition ne nous semble pas du tout prendre en compte la mesure des enjeux alimentaires:

Premièrement, la société de consommation et le développement du système industriel ont cherché depuis des années à réduire la part de l'alimentation dans le budget des Français pour leur permettre de consommer d'autres produits. L'alimentation est toujours une dépense « d'ajustement » pour les personnes en situation de précarité. Avec plus de pouvoir d'achat, mais des inégalités persistantes et la pression de la société de consommation qui impose un niveau de dépense contraint pour être intégré (hausse des loyers, obsolescence programmée et course à la technologie qui exclut ceux qui ne consomment pas...), il y a fort à parier que l'alimentation reste la variable d'ajustement pour gérer le budget. Cette hausse du SMIC ou des minimas sociaux sonnerait comme un cadeau pour le système productiviste. Les comportements alimentaires ne pourraient évoluer, ce qui ne répondrait pas aux enjeux sanitaires et écologiques ni à la mise en place du droit à l'alimentation. Démonétariser, sanctuariser un budget alimentaire pour l'ensemble de la population est le seul moyen pour assurer que la population soit correctement nourrie.

Deuxièmement, ce type de solution reviendrait à se baser uniquement sur l'échelle individuelle pour réaliser la transition alimentaire nécessaire. Or, l'alimentation a une fonction sociale certaine. Les discussions collectives que nous proposons dans le projet de sécurité sociale de l'alimentation nous semblent indispensables pour que chacun s'approprie les enjeux de souveraineté alimentaire et que les besoins de la population soient définis collectivement. En effet, la libre concurrence ne donne que très peu de place à la production d'alimentation de qualité, dont la production coûte plus cher et où les travailleurs sont payés correctement.

Le projet de sécurité sociale alimentaire répond au besoin de développement de ce type de productions en ouvrant un marché constitué de mangeurs qui auront les moyens de se procurer leurs produits. Augmenter simplement les revenus, c'est penser traiter individuellement la question de l'alimentation, sans se donner les moyens de déconstruire collectivement notre rapport à la production agricole. Cela revient à laisser les enjeux de revenu des agriculteurs et de respect de l'environnement au bon vouloir de la responsabilité individuelle des consommateurs. **À l'opposé, l'idée de sécurité sociale alimentaire participe à faire de l'alimentation un Commun.**

POURQUOI NE PAS SIMPLEMENT RENDRE L'ALIMENTATION GRATUITE ?

Assurer la solvabilité de tous pour l'accès à des produits choisis est une façon d'envisager la gratuité. Rendre l'alimentation gratuite, comme pour l'accès à l'école, ne permet de questionner ni le contrôle démocratique de la production, ni la rémunération du travail des paysans.

Un des enjeux forts pour faire de l'alimentation un Commun est de rapprocher les producteurs des consommateurs, de faire discuter démocratiquement les enjeux des droits des paysans et ceux du droit à l'alimentation. Dans un fonctionnement avec une alimentation rendue gratuite, l'État serait forcément intermédiaire, au centre des achats. Une situation dans laquelle des agriculteurs ne peuvent conventionner qu'avec un seul acheteur (l'État) semble beaucoup moins résiliente que la possibilité de conventionner avec différentes caisses de sécurité sociale alimentaire, notamment en cas de changement de majorité.

Enfin, l'alimentation, contrairement au savoir, n'est pas un bien d'abondance, qui peut se partager à l'infini. Il y a diverses façons de s'alimenter qui n'ont pas le même coût, garder un prix aux aliments permet de sensibiliser sur le travail que l'on trouve derrière un produit. ■

POUR ALLER PLUS LOIN

- **Le site d'Agrista**
isf-france.org/agrista
- **La chaîne youtube d'Agrista**
« Pour une sécurité sociale de l'alimentation »
<https://www.youtube.com/channel/UCX7LlainzaDuOxSrPYVvkznA>
- **Sur la voie d'une sécurité sociale de l'alimentation ?, Agrista**, article paru dans la revue *Sesame* N°6, novembre 2019.
revue-sesame-inra.fr
- **La sociale, Un film sur l'histoire de la sécurité sociale de santé :** Gilles Perret, produit par Rouge Productions : Jean Bigot, 2016.
https://www.youtube.com/watch?v=hA7R_oPH35E

